

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION



NOTE SUR LES INDICES DES PRIX DE PRODUCTION DES SERVICES

❖
IPPS



T4-2023



Rocade Fann Bel-Air Cerf-Volant,
B.P 116 Dakar RP (Sénégal)



Tél : (+221) 33 869 21 39
Fax : (221) 33 824 36 15



www.ansd.sn

INDICES DES PRIX DE PRODUCTION DES SERVICES (IPPS)

T4-2023

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) met à votre disposition cette note trimestrielle sur les indices des Prix de Production des Services (IPPS). Ces indices couvrent les services de transport et d'entreposage, d'hébergement et de restauration, de soutien et de bureau, les services spécialisés, scientifiques et techniques et les services immobiliers. La nomenclature de produits (NOPEMA rev.1) utilisée est celle des Etats membres de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). L'échantillon des unités économiques suivies est tiré du répertoire des entreprises de l'ANSD. Les indices sont de type Laspeyres, à pondération par le chiffre d'affaires des entreprises à l'année de base, pour chaque service concerné. Les indices sont publiés 60 jours après la fin du trimestre sous revue.

Une hausse des prix de production des services d'hébergement et de restauration

Les prix de production des services d'hébergement et de restauration ont augmenté de 2,7% au quatrième trimestre 2023, comparés à ceux du trimestre précédent. Cette progression est imputable au renchérissement des services d'hébergement (+3,6%). Par ailleurs, les prix des services de restauration sont restés stables. En référence à ceux du quatrième trimestre 2022, les prix de production des services d'hébergement et de restauration ont crû de 6,1%. En 2023, ils se sont relevés de 6,3% par rapport à leurs niveaux de 2022.

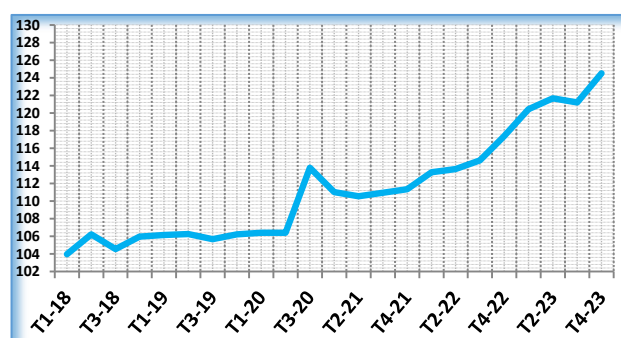
Une progression des prix de production des services spécialisés, scientifiques et techniques

En variation trimestrielle, les prix de production des services spécialisés, scientifiques et techniques se sont relevés de 0,1% au quatrième trimestre 2023, sous l'effet de la hausse des prix des services d'architectures et d'ingénieries (+0,3%). Toutefois, il est noté une stabilité des prix des services juridiques, comptables, de publicité et d'étude de marché et de sondage. Comparés à ceux du quatrième trimestre 2022, les prix de production des services spécialisés, scientifiques et techniques se sont également relevés de 0,2%. En 2023, ils ont augmenté de 0,1%, comparativement à leurs niveaux de 2022.

Une augmentation des prix de production des services immobiliers

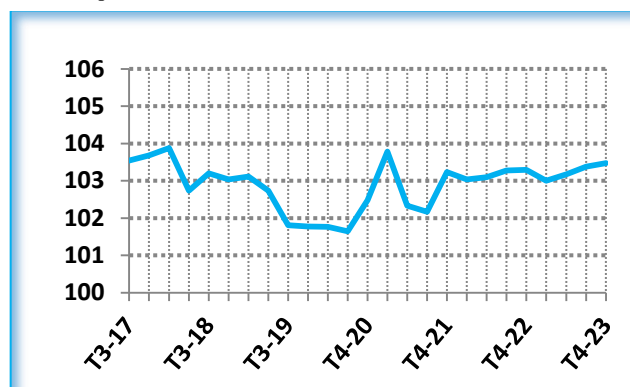
Comparativement au trimestre précédent, les prix de production des services immobiliers se sont renchérissés de 2,0% au quatrième trimestre 2023. Cette évolution est en relation avec la progression des prix de production des services de location immobilière et activité sur biens propres (+2,1%). En variation annuelle, ils ont bondi de 3,3%. De même, ils se sont accrus de 2,5% en 2023 par rapport à leurs niveaux de 2022.

Graphique 1 : Evolution des prix de production des services d'hébergement et de restauration



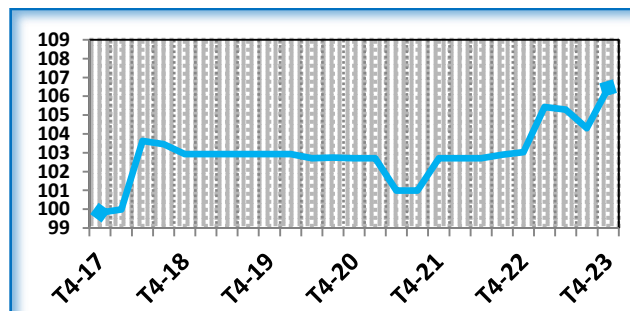
Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 2 : Evolution des prix des services spécialisés, scientifiques et techniques



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 3 : Evolution des prix de production des services



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

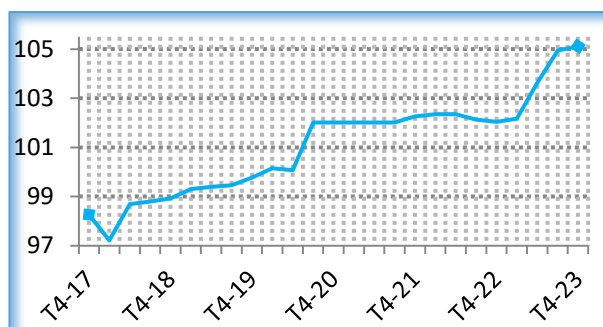
Une hausse des prix de production des services de soutien et de bureau

Au quatrième trimestre 2023, les prix de production des services de soutien et de bureau ont haussé de 0,2% comparativement à ceux du trimestre précédent. Cette évolution est imputable à l'augmentation des prix des services de nettoyage (+3,1%). En revanche, ceux des services de locations de véhicules automobiles ont baissé de 0,2%. En référence à ceux du quatrième trimestre de 2022, les prix des services de soutien et de bureau ont, augmenté de 3,0%. De même, en 2023, ils se sont renchérissés de 1,7% comparativement à leurs niveaux de 2022.

Une stabilité des prix de production des services de transport et d'entreposage

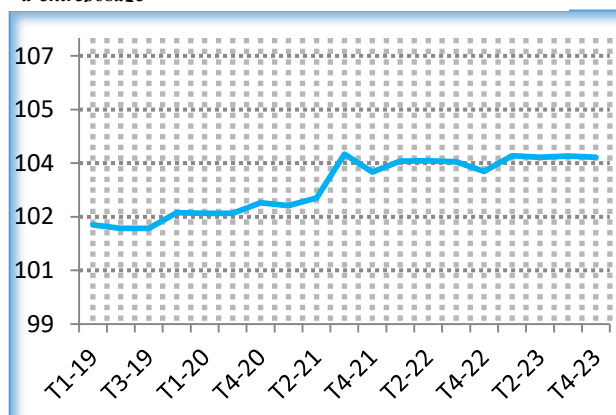
Les prix de production des services de transport et d'entreposage n'ont pas évolué au quatrième trimestre 2023, comparativement à ceux du trimestre précédent. Cette constance s'explique par celle des prix dans toutes les sous-branches, à l'exception des services de transport maritime et côtier, qui ont enregistré une baisse de 2,5%. En référence à ceux du quatrième trimestre de 2022, les prix de production des services de transport et d'entreposage ont, en revanche, progressé de 0,4%. De même, en 2023, ils se sont relevés de 0,2% relativement à leurs niveaux de 2022.

Graphique 4 : Evolution des prix de production des services de soutien et de bureau



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Graphique 5 : Evolution des prix des services de transport et d'entreposage



Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

ANNEXE

Tableau 1 : Indice des Prix de Production des Services d'Hébergement et de Restauration (IPPSHR) (Base 100 = T1 2015)

DESIGNATION DES SERVICES	Pond	T4-22	T3-23	T4-23	T4-23/ T3-23 (%)	T4-23/ T4-22 (%)	4T-23/ 4T-22 (%)
Hébergement	765	115,1	118,7*	123,0	3,6	6,9	5,4
Services d'hébergement	438	113,5	114,1*	121,3	6,3	6,8	4,3
Autres services d'hébergement	327	117,3	124,9*	125,4	0,4	6,9	6,7
Restauration	235	124,7	129,4*	129,3	0,0	3,7	9,3
Services de restauration	235	124,7	129,4*	129,3	0,0	3,7	9,3
ENSEMBLE	1000	117,4	121,2*	124,5	2,7	6,1	6,3

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

* Données mise à jour

Tableau 2 : Indice des Prix de Production des Services Spécialisés, Scientifiques et Techniques (IPSSST) (Base 100 = T1 2015)

DESIGNATION DES SERVICES	Pond	T4-22	T3-23	T4-23	T4-23/ T3-23 (%)	T4-23/ T4-22 (%)	4T-23/ 4T-22 (%)
PUBLICITE	442	100,4	100,5	100,5	0,0	0,1	0,1
Services des agences de publicité	70	100,2	100,2	100,2	0,0	0,0	0,0
Services de régie publicitaire	341	100,6	100,7	100,6	0,0	0,0	0,1
Autres services de publicité	31	99,1	99,1	99,9	0,8	0,8	0,2
ETUDES DE MARCHÉ ET SONDAGES	26	105,2	105,2	105,2	0,0	0,0	0,0
Etudes de marché et sondages	26	105,2	105,2	105,2	0,0	0,0	0,0
ARCHITECTURE ET ACTIVITES D'INGENIERIE	289	110,3	109,5	109,8	0,3	-0,5	-0,5
Services d'architecture	67	113,2	109,8	111,0	1,1	-2,0	-2,1
Services d'ingénierie	222	109,4	109,4	109,4	0,0	0,0	0,0
ACTIVITES JURIDIQUES	100	99,8	100,0	100,0	0,0	0,2	0,4
Services juridiques	21	104,5	105,6	105,5	0,0	1,0	1,9
Services des notaires	79	98,6	98,6	98,6	0,0	0,0	0,0
ACTIVITES COMPTABLES	143	100,1	101,9*	101,9	0,0	1,8	1,1
Etablissement ou vérification de comptes financiers	39	90,9	90,9	90,9	0,0	0,0	-0,7
Audit/Commissariat aux comptes-certification de dépenses et de factures	52	90,2	95,2	95,2	0,0	5,6	4,1
Autres services comptables	52	117,1	117,1	117,1	0,0	0,0	-0,1
ENSEMBLE	1 000	103,3	103,4	103,5	0,1	0,2	0,1

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

* Données mise à jour

Tableau 3 : Indice des Prix de Production des Services Immobiliers (IPPSI) (Base 100 = 2012)

DESIGNATION DES SERVICES	Pond	T4-22	T3-23	T4-23	T4-23/ T3-23 (%)	T4-23/ T4-22 (%)	4T-23/ 4T-22 (%)
Location immobilière et activités sur biens propres	989	103,0	104,2	106,4	2,1	3,3	2,5
Services de location de logements	896	102,7	104,1	106,5	2,3	3,7	2,7
Service de location d'autres biens immobiliers, y compris les terrains	93	105,6	105,6	105,6	0,0	0,0	0,0
Services des agences immobilières	11	109,2	111,3	111,3	0,0	1,9	1,9
Services d'intermédiation des agences immobilières	11	109,2	111,3	111,3	0,0	1,9	1,9
ENSEMBLE	1000	103,0	104,3	106,4	2,0	3,3	2,5

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 4 : Indice des Prix de Production des Services de Soutien et de Bureau (IPPSSB) (Base 100= T1-2015)

DESIGNATION DES SERVICES	Pond	T4-22	T3-23	T4-23	T4-23/ T3-23 (%)	T4-23/ T4-22 (%)	4T-23/ 4T-22 (%)
Services de location de véhicules automobiles	126	99,9	100,9	100,7	-0,2	0,8	0,4
Services de location de voitures et véhicules automobiles légers	124	99,9	100,9	100,7	-0,2	0,8	0,4
Services de location de camions	1	105,6	105,6	105,6	0,0	0,0	0,0
Services liés aux ressources humaines	237	92,2	92,2	92,2	0,0	0,0	0,0
Services des agences de placement de main d'œuvre	237	92,2	92,2	92,2	0,0	0,0	0,0
Services des agences de réservation et voyagistes	74	87,6	86,5	86,5	0,0	-1,3	-0,8
Services des agences de voyages	53	83,1	81,5	81,5	0,0	-1,8	-0,9
Autres services de réservation et services connexes	21	99,3	99,2	99,2	0,0	-0,1	-0,6
Enquêtes et sécurité	507	107,7	113,0	113,0	0,0	5,0	3,1
Services d'enquête, de sécurité et de gardiennage	434	109,0	115,0	115,0	0,0	5,6	3,5
Services des systèmes de sécurité	51	100,0	101,7	101,7	0,0	1,7	0,9
Autres services d'enquête et de sécurité	22	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Services de nettoyage	56	107,8	110,5	113,9	3,1	5,7	1,1
Services de nettoyage	51	108,3	111,3	115,0	3,3	6,2	1,1
Autres services de nettoyage	5	101,8	101,8	101,8	0,0	0,0	0,0
ENSEMBLE	1000	101,5	104,4	104,6	0,2	3,0	1,7

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

Tableau 5 : Indice des Prix de Production des Services de Transport et d'Entreposage (IPPSTE), (Base 100= 2012)

DESIGNATION DES SERVICES	Pond	T4-22	T3-23	T4-23	T4-23/ T3-23 (%)	T4-23/ T4-22 (%)	4T-23/ 4T-22 (%)
TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES	186	107,1	106,9	106,9	0,0	-0,2	0,0
Transport routier de proximité de marchandises	45	101,9	101,9	101,9	0,0	0,0	0,0
Transport routier de longue distance de marchandises	120	111,1	110,9	110,9	0,0	-0,2	0,1
Transport international de marchandises	20	95,3	94,5	94,5	0,0	-0,8	-0,8
TRANSPORT MARITIME ET COTIERS	22	58,6	59,8*	58,2	-2,5	-0,7	-14,6
Transport maritime de conteneurs	18	50,2	51,5*	49,7	-3,5	-1,0	-19,4
Transport maritime d'autres marchandises	4	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
TRANSPORT FERROVIAIRE	70	90,0	90,0	90,0	0,0	0,0	0,0
Transports ferroviaires de minerais	28	97,4	97,4	97,4	0,0	0,0	0,0
Transport ferroviaire de produits alimentaires	11	91,0	91,0	91,0	0,0	0,0	0,0
Transport ferroviaire de conteneurs	21	75,0	75,0	75,0	0,0	0,0	0,0
Transport ferroviaire des produits des matériaux de construction	11	99,9	99,9	99,9	0,0	0,0	0,0
TRANSPORT AERIEN DE FRET ET LANCEMENT SPATIAUX	310	110,7	110,7	110,7	0,0	0,0	0,0
Service transports aériens de marchandises	310	110,7	110,7	110,7	0,0	0,0	0,0
TRANSPORT AERIEN DE PASSAGERS	39	63,5	63,7*	63,6	0,0	0,2	-0,3
Service transport aérien de passagers	39	63,5	63,7*	63,6	0,0	0,2	-0,3
ENTREPOSAGE	67	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Entreposage frigorifique de marchandises	4	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Entreposage non frigorifique de marchandises	63	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
SERVICES DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT	55	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
Services portuaires	55	98,7	98,7	98,7	0,0	0,0	0,0
SERVICES DE MANUTENTION	138	104,6	105,0	105,0	0,0	0,3	0,4
Service de chargement et de déchargement de conteneurs	70	103,8	103,8	103,8	0,0	0,0	0,0
Service de chargement et de déchargement de voitures	5	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Service de chargement et de déchargement d'autres marchandises	63	106,0	106,8	106,8	0,0	0,7	0,8
SERVICES D'ORGANISATION DE TRANSPORT DE FRET	76	96,8	98,3*	98,3	0,0	1,5	1,6
Service de commissionnaires en douane	7	64,9	81,4	81,4	0,0	25,5	27,2
Service de transit de fret maritime	54	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Service de transit aérien	15	99,9	99,9	99,9	0,0	0,0	0,0
SERVICES POSTAL UNIVERSEL	10	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Ramassage et livraison de courrier intérieur	9	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
Ramassage et livraison de courrier international	1	100,0	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0
AUTRES SERVICES DE COURRIER ET DE DISTRIBUTION	27	149,3	159,4	159,4	0,0	6,8	6,4
Autres services de courriers et de distribution	27	149,3	159,4	159,4	0,0	6,8	6,4
ENSEMBLE	1000	103,3	103,7*	103,7	0,0	0,4	0,2

Source : ANSD/DSECN/DSC/BEC

* Données mise à jour

Champ couvert

L'indice des prix de production des services (IPPS) couvre les services destinés à toutes les utilisations : consommations intermédiaires, consommation finale et exportation. Toutefois, du fait de la destination particulière de ces services, qui s'adressent principalement aux entreprises, c'est l'utilisation en consommations intermédiaires qui domine. Les services principalement destinés à la consommation des ménages sont en grande partie déjà couverts par les indices des prix à la consommation (IPC). L'IPPS est un indice calculé au niveau national. Pour ce faire, la collecte des prix est effectuée auprès d'un échantillon représentatif d'entreprises.

Echantillon

La sélection des entreprises et des services nécessaires au calcul de l'IPPS s'est faite en deux étapes. La première vise à sélectionner les entreprises et la seconde à choisir les services retenus pour chaque entreprise.

La sélection des entreprises est réalisée avec précaution, en raison de celles qui ne font pas totalement de service et qui n'exercent l'activité de service qu'à titre secondaire. Lors de l'échantillonnage des entreprises, c'est le chiffre d'affaires de l'établissement exerçant l'activité de service qui est utilisé et non le chiffre d'affaires total de l'entreprise.

Modalité de tirage de l'échantillon

Dans une branche donnée, les services ne sont pas tous suivis. Seuls les services les plus représentatifs de la branche sont retenus.

Les entreprises sélectionnées sont classées selon les différentes sous-branches. Pour chacune d'elles les services caractéristiques au regard de leur sous-branche d'appartenance sont choisis. Ces services :

- constituent une part importante du chiffre d'affaires de l'entreprise considérée ;*
- présentent une certaine stabilité dans le temps pour limiter les besoins de mise à jour de la liste de services ou bien l'impact des effets de qualité liés à l'évolution technologique des services ;*
- sont facilement mesurables ;*
- présentent un intérêt économique et social.*

Pour chaque sous-branche, l'ensemble des services est classé par ordre décroissant selon le chiffre d'affaires et la sélection des services dont la somme cumulée des poids au regard de la sous-branche atteint 90% est effectuée. Les services qui n'ont qu'un faible poids dans le chiffre d'affaires des entreprises de l'échantillon sont exclus.

Modalité de calcul des indices

Le calcul des indices est effectué de manière hiérarchisée en partant des indices élémentaires aux indices de sous-branche et à l'IPPS national.

Diffusion

Les indices sont présentés dans un tableau au niveau branche et sous-branche selon la nomenclature des activités et produits des Etats membres d'AFRISTAT (NAEMA, rev1). Ils sont accessibles sur le site internet de l'Agence : www.ansd.sn. La diffusion de la publication est faite largement en direction des utilisateurs (administrations nationales, médias nationaux et organismes internationaux etc.).

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (ANSD)

Directeur général : **Aboubacar Sédikh BEYE**

Directeur général adjoint : **Dr. Abdou DIOUF**

Directeur des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale : **Mamadou Ngalgou KANE**

Chef de la Division des Statistiques Conjoncturelles : **Amath DIAGO**

Chef du Bureau des Enquêtes de Conjoncture : **Ramlatou DIALLO**

Equipe de rédaction : **Ramlatou DIALLO, Mamadou NDIAYE, Manga NDIAYE**

Collaborateurs : **Ibrahima BA, Nafy KANOUTE, Laure Alice Valérie BADJI & Alassane BALDE**

Diffusion : **El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA**

Pour toute information, s'adresser au Bureau des Enquêtes de Conjoncture Tél : 33 869 21 39 Fax : 33 824 36 15